

Questions orales

signalé que le dossier du gouvernement dans les domaines qui relèvent uniquement de sa compétence, soit les nominations par décret, est très reluisant et de loin supérieur à celui de ses prédécesseurs.

D'après la note que le ministre m'a remise au sujet de l'article où l'on prétend que deux fois plus de femmes que d'hommes sont mises à pied, il est évident que ces chiffres ne sont pas exacts; ils sont démentis par l'analyse que j'ai en main.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Les femmes dans la fonction publique ne veulent plus des belles paroles du ministre, car elles n'y croient pas. Elles veulent des mesures concrètes. Il y a manifestement de la discrimination et des mises à pied. S'il a le moindre doute au sujet des chiffres, le ministre interrompra-t-il immédiatement les mises à pied jusqu'à ce qu'il puisse tirer les choses au clair et mettre fin aux injustices dont les femmes sont victimes?

• (1140)

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Je me demande pourquoi la députée sent le besoin de nous accuser alors que c'est notre gouvernement qui a créé le groupe de travail et qui lui a demandé de réaliser cette étude. C'est notre gouvernement qui a fait des nominations par décret, montrant ainsi qu'il prend la question au sérieux. Il a montré, par ses actes, qu'il croit que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de prendre des décisions importantes.

C'est notre gouvernement et le ministre qui ont dit que les recommandations du groupe de travail seraient examinées immédiatement par le Conseil du Trésor et qu'elles devraient être mises en application. Je ne crois pas qu'il soit avantageux pour qui que ce soit de s'indigner et de porter de fausses accusations en ce qui concerne les motifs du gouvernement.

* * *

REAL WOMEN

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre responsable de la situation de la femme. Le Secrétaire d'État finance l'organisation REAL Women et a l'intention de continuer à la financer. Or, dans son dernier bulletin, cette organisation prétend que les féministes sont responsables du massacre de Montréal. Elle favorise aussi l'intolérance envers les homosexuels et les autres minorités de notre société. Étant donné les coupes

que le gouvernement a effectuées dans les budgets des organisations qui luttent pour l'égalité, la ministre promettra-t-elle à la Chambre et aux femmes canadiennes que cette organisation anti-égalitaire ne recevra plus jamais de fonds du gouvernement fédéral?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je n'ai pas lu ce bulletin, mais j'ai lu ce que les journaux en disent. Si leur compte rendu est exact, je suis profondément indignée et je suis sûre que tous les députés le sont aussi.

Le secrétaire d'État n'est pas ici aujourd'hui. Je crois qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de la demande de subvention. Je discuterai cette question avec lui et je porterai cet incident très récent à son attention parce que, comme vous le savez, seules les organisations qui favorisent l'égalité entière pour les femmes peuvent être subventionnées dans le cadre du programme de promotion de la femme.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, les femmes de ce pays sont tristes; les groupes minoritaires sont tristes. Il y a actuellement beaucoup de tristesse au Canada.

La ministre pourrait-elle prier le secrétaire d'État et ses autres collègues du Cabinet de nous assurer que cette organisation qui prêche l'intolérance dans notre société ne recevra plus jamais d'argent du fédéral?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je voudrais simplement rappeler que les objectifs du gouvernement, comme en témoignent sa politique et ses programmes, sont de travailler à réaliser l'égalité totale des femmes, c'est-à-dire l'égalité économique, juridique et sociale. Seuls les organismes cherchant à promouvoir ces objectifs devraient être considérés pour l'attribution de fonds. C'est certainement mon point de vue et, j'en suis convaincue, celui de mes collègues.

* * *

L'ÉTHIOPIE

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Relations extérieures, également chargée du développement international. Il s'agit de la situation actuelle de l'Éthiopie. Le problème ne laisse aucun Canadien indifférent, particulièrement depuis l'annonce récente que la famine menacé des millions de personnes dans le nord du pays.